

Jean-Jacques CANDELIER
Député du Nord
(16^{ème} Circonscription)
Membre de la Commission de la
Défense Nationale et des Forces Armées

Somain, le 10 octobre 2011

Monsieur MALHERBE
Sous-préfet de l'arrondissement de Douai
677, boulevard Albert 1er
BP 709
59507 DOUAI Cedex

Monsieur le Sous-préfet,

Notre arrondissement traverse une crise grave, avec des suppressions d'emplois, le non-renouvellement de CDI et l'incitation aux départs volontaires. La situation de OUEST REPARTITION PHARMACEUTIQUE, située sur la Zone Industrielle des Près Loribes à FLERS, inquiète particulièrement, mais pas seulement.

L'attribution d'argent public à des entreprises qui ferment est toujours un crève-cœur pour l'élu communiste que je suis. Comme l'affirme le Gouvernement, il s'agit d'être vigilant sur la bonne utilisation de ces fonds. De même, c'est la logique économique qui est en cause quand, pour des raisons de maximisation financière, on ferme des entreprises qui réalisent du profit.

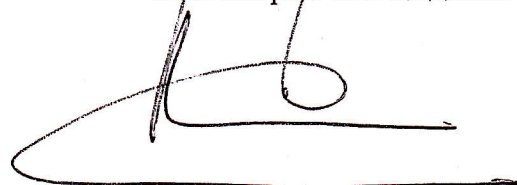
Nous ne pouvons laisser faire sans réagir. Au niveau national, une Conférence de l'industrie rassemble l'ensemble des acteurs concernés par les problématiques industrielles. Il devient urgent de créer sur un modèle similaire un comité de pilotage avec les industriels, les élus et les syndicats de salariés afin de faire le point sur la situation de l'arrondissement et de trouver les moyens d'un redressement.

Lors du Conseil des ministres du 9 février 2011, le Président de la République a appelé à la mobilisation des Sous-préfets pour l'emploi et la formation professionnelle. Le 23 février, le Ministre du Travail, de l'Emploi et de la Santé a réuni l'ensemble des Sous-préfets en ce sens. Il est grand temps d'impulser une ambition nouvelle à notre industrie dans notre arrondissement.

Dans l'attente d'une réponse positive de votre part,

Veuillez agréer, Monsieur le Sous-préfet, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean-Jacques CANDELIER



Député du Nord

Copie :

- Aux Représentants syndicaux et directions des entreprises de l'arrondissement concernées
- Elus de l'Arrondissement de Douai